

# PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

Commune de Boulieu-lès-Annonay

**Séance du 24 janvier 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le 24 janvier à 17h30, le CCAS de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Christelle ETIENNE, Vice-présidente, après convocations régulièrement faites le 17 janvier 2023.

**Présents** : Mikaël DUBICKI, Viviane LASCOMBE, Marlène POULENARD, Nadège ROCHE, Martine ROUMEZY, Patrick SAVIDES, Guy VITOUX

**Absents excusés** : Damien BAYLE, René BERNE, Christophe REY

Martine ROUMEZY est nommée Secrétaire de séance.

La condition de quorum étant remplie, le Conseil d'Administration peut délibérer.

## **ORDRE DU JOUR**

Arrêt du procès-verbal du CCAS du 16/11/2022

- 1- Demande d'aide exceptionnelle
- 2- Questions diverses

**Arrêt du procès-verbal du CCAS du 16/11/2022**

Le CCAS, après consultation des membres arrête à **l'unanimité** le PV du 16 novembre 2022

### **I – Demande d'aide exceptionnelle (Délibération n°2023-01)**

Madame Christelle ETIENNE propose une aide exceptionnelle à Madame **XXX** pour une prise en charge d'une facture de Fuel de chauffage.

Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration,

- **AUTORISE** Monsieur le Président à accorder une aide exceptionnelle à Madame XXXXXXXX de 300,00 € pour une prise en charge d'une facture de Fuel de chauffage. L'aide sera directement versée au fournisseur de combustible.

### **II – Questions diverses**

Pas de questions

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h

Le Président, Damien BAYLE

La secrétaire, Martine ROUMEZY